



Le lycée se compose de deux cours, l'une minérale et l'autre arborée. Elles sont entourées de bâtiments bas (R +1) organisés selon un plan en U, qui abritent les salles de classes. Celles réservées aux enseignements professionnels donnent sur la cour végétalisée.

IVR11\_20209300539NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Ile-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation